

Mellone Investissement
Société par actions simplifiée au capital de 4 809 447€
Siège social : ZA Saint Estève – 13360 Roquevaire
495 200 719 R.C.S Marseille
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING
PRIVE EN DATE DU 18 JUILLET 2025**

.../...

PREMIERE DECISION

Modification de l'article 6 (Formation du capital – Capital social) des statuts de la Société

Les Associés, après avoir pris connaissance du projet de nouveaux statuts de la Société, décident, à l'unanimité, de modifier l'article 6 (*Formation du Capital – capital social*) des statuts de la Société.

L'article 6 – *Formation du Capital – capital social b) Capital social* des statuts de la Société est désormais rédigé comme suit :

« b) Capital social

Le capital social est fixé à la somme de quatre millions huit cent neuf mille quatre cent quarante-sept (4 809 447) euros.

Il est divisé en quatre millions huit cent neuf mille quatre cent quarante-sept (4 809 447) actions, numérotées de 1 à 4 809 447, d'une seule catégorie, intégralement libérées, d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

.../...

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

.../...

Georges Nascimento
Président
« *Certifié conforme à l'original* »

SIGNATURE
